



SAINT MARTIN'INFOS

Mesdames et Messieurs, chers Martinots,

L'année 2021 est déjà bien entamée. La venue des beaux jours nous permettra, je l'espère, de mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne.

En effet, le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 qui continue de bouleverser notre quotidien et qui peut paraître anxiogène pour un grand nombre d'entre vous. Continuez d'appliquer les gestes barrières et prenez soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers. Je tiens également à vous rappeler que les élus et les services municipaux restent mobilisés à vos côtés pour lutter contre cette pandémie. N'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin.

Ce journal est largement consacré au budget de notre commune.

Avec plus de 600 000 € de budget d'investissement, celui-ci marque notre volonté de relancer l'investissement pour l'avenir de notre commune. Il se traduit donc par un effort financier pour des dépenses utiles qui, nous l'espérons, se traduiront rapidement par des réalisations concrètes pour les Martinots.

L'exposition concertation qui s'est tenue à la salle des fêtes fin février a accueilli près de 200 visiteurs curieux et intéressés par les propositions mises en débat.

Différents projets, largement approuvés par les visiteurs, (construction du city stade, projet d'espace commercial, aménagement de la route de Nailly) sont ainsi entrés dans une phase concrète et devraient commencer à se concrétiser rapidement.

Ces projets, nous l'espérons, contribueront, dans un avenir proche, à l'amélioration de la vie de nos concitoyens.

Bien entendu, comme nous nous y étions engagés, ces efforts d'investissement budgétaire se feront sans hausse des impôts communaux.

Durant cette nouvelle période de confinement, la mairie et l'agence postale resteront ouvertes, maintenant les services à la population. Les appels aux personnes âgées de la commune sont réactivés. Nous nous efforçons donc d'assurer la continuité des services publics.

Daniel Cordillot

Bilan de la Consultation à la salle des Fêtes

Vous avez été nombreux à réagir et à nous donner votre avis, infirmant ou confirmant ce que nous pensions. A refaire!

Espace Commercial:

Carrefour Express/Boulangerie/ Pharmacie

92% Favorables ou très Favorable

8% Défavorables avec des questions sur la rentabilité, le stationnement et le flux de circulation.

Ensemble sportif

96% Favorables au City Stade

97% Favorables à l'implantation de Jeux pour Enfants

Sécurisation de la route de Nailly

Une étude du flux de circulation montrait que certains jours la fréquentation avoisinait les 2000 véhicules / jour! Vous êtes convaincus de la nécessité de la sécuriser. Les différentes pistes ont été montrées avec leurs coûts associés.

La voirie

Les martinots ont fait remonter les différents problèmes qu'ils rencontrent, toutes les rues sont concernées, que ce soit pour des soucis de stationnement, de vitesse ou de voirie.

Les propositions sont parfois contradictoires, aussi une réflexion plus globale va être faite, avec la participation de la Commission des Travaux.

Dépenses de Fonctionnement :

Environ 1 000 000 euros
Au même niveau depuis 5 ans
Pas d'augmentation globale.

Plusieurs subventions attendues n'ont pas été intégrées au budget, ces sommes, lorsqu'elles seront validées, laisseront de marges de manœuvre supplémentaires parfois conséquentes pour d'autres projets non encore budgétisés.

L'Etat a mis en place un Plan de Relance qui bénéficie aux communes, avec des subventionnements, il faut profiter de ces opportunités d'aides financières pour la réalisation de projets.

Les projets prévus en 2021 :

Sécurisation de la route de Nailly.

En 2021, réaménagement de la partie basse avec un plateau surélevé sur le carrefour Route de Nailly/ Grande rue.

En haut : Installation d'un feu dit «intelligent » qui passe au rouge lorsqu'une voiture passe trop vite.

Même si ce dispositif est déjà installé dans de nombreuses communes, il y a un débat actuellement autour de sa légalité, mais son utilisation devrait être très prochainement réautorisée.

Après renseignements auprès de la préfecture et du conseil départemental, il nous a été confirmé qu'il n'y aura plus de nouvelles implantations de radars fixes. Seuls des radars mobiles seront déployés.



les poubelles des Cabinets Médicaux et du Restaurant et ainsi limiter les nuisances pour les riverains.

Dépenses d'Investissement:

Environ 600 000 euros contre 280 000 euros en moyenne pour la période 2014-2019.

Ceci est possible grâce à plusieurs facteurs :

- La recherche d'économies dans les dépenses nous permet d'obtenir environ 300 000 euros d'excédent de recettes de fonctionnement en 2020. Cet excédent est transféré en investissement.

- Du fait de la crise sanitaire, de notre arrivée à la mairie seulement en juillet 2020 et des délais nécessaires aux lancements de projets et demandes de subventions, les sommes votées le 28 juillet pour l'investissement n'ont pas toutes été dépensées et sont donc reportées sur 2021.

Notre engagement :

Pas d'augmentation de la fiscalité locale.

Retrouvez le Budget en détail sur le site de Saint-Martin :

<https://smartindutertreyonne.fr/comptes-rendus-conseil-municipal>

Construction du City-Stade:

L'appel d'offre a été lancé, nous sommes en attente du retour des entreprises,



Il devrait voir le jour en 2021.

Achat de matériel informatique pour l'école Primaire (subventionné à 50%).

Achat de matériel pour la salle de motricité de l'École Maternelle



Remplacement des chaudières des maisons du Cœur de Village (datées de 2002).

Remplacement des chaudières des Écoles.

Remplacement du chauffage dans la salle polyvalente avec, pour être en règle avec le Plan Canicule, une fonction rafraîchissement pour accueillir les martinots.

Construction d'un local fermé pour l'embellissement de la commune avec le projet de fleurissement de la Grande Rue par ses habitants.



Une première réunion aura lieu en septembre.

Cimetière



Nous souhaitons améliorer l'accessibilité dans la partie basse du cimetière du côté route, aussi avons-nous validé la réalisation d'une pente douce en ciment dans la continuité de l'actuelle ainsi qu'un escalier pour les piétons, avec à terme une main courante. Une prise d'eau va être rajoutée près de l'entrée.

Les services techniques ont nettoyé au Karcher tous les murets ainsi que le local poubelle. Dans l'allée principale, 6 ifs ont été plantés et deux bandes engazonnées de chaque côté vont être créées, afin d'apporter de la verdure et faire en sorte que le lieu soit plus propice au recueillement.

La réserve incendie posée Rue des Caves a une capacité de 120 m³. Ceci à la demande du service incendie, compte tenu du trop faible débit de la borne incendie disponible dans cette zone. Une nouvelle bouche à incendie va aussi être installée en contrebas du cimetière.



Bornes de rechargement pour véhicules électriques : L'installation d'une double borne géolocalisée est prévue à côté de la mairie, côté square.

De nouveaux panneaux pour l'affichage municipal, plus lisibles, ont été fabriqués en régie par les services techniques.

Un audit énergétique est en cours concernant la Salle Polyvalente ainsi que l'école Jules Ferry, sur la faisabilité d'installation de panneaux solaires.

Réponse dans deux mois avec des subventions à la clé.



Achat d'un mini tracteur :

La décision a été prise de procéder au remplacement du tracteur tondeuse suite à différents constats.

Le manque de fiabilité et les nombreuses réparations de celui-ci, le manque de puissance du relevage hydraulique pour l'utilisation de certains matériels, notamment l'appareillage d'entretien du terrain de foot stabilisé et désherbeur.

De plus la négociation entre la reprise de l'ancien et le financement du nouveau (en 48 fois sans frais) nous permettent de mener cette opération de façon satisfaisante.

Ouverture d'une 4ème classe à l'École Primaire

Devant l'importance des effectifs à la rentrée 2020, l'ensemble des parents d'élèves, de leurs représentants et des associations ont multiplié les interventions tout au long de l'année pour obtenir l'ouverture d'une 4ème classe.

M. Cordillot, maire de Saint Martin, accompagné de l'Ajoute aux écoles, Céline Lorge ont quant à eux, rencontré le 9 février 2021 l'Inspecteur d'Académie.

Et la bonne nouvelle est tombée : la carte scolaire pour 2021/2022 dans l'Yonne a été annoncée à la mi-mars, et notre commune sera dotée d'une classe supplémentaire à la prochaine rentrée!

Nous nous félicitons de cette issue qui permettra un meilleur apprentissage à nos enfants.

A SAVOIR

Modification technique du calcul de la Taxe sur le foncier bâti sur vos prochains impôts locaux:

En remplacement de la Taxe d'Habitation sur la Résidence Principale qui a été supprimée, les communes percevront en 2021 la part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties.

Sur la feuille d'imposition, sur le foncier figurait en 2020 dans la colonne « Commune » 16% et dans la colonne « Département » 21.84%

En 2021, plus rien ne sera dans la colonne « Département » et 37.84% dans la colonne « Commune » (16+21.84)

Le taux global est identique 37.84% :

Il n'y aura pas d'augmentation de votre impôt.

Le Pôle Médical s'enrichit :

Bienvenue à

Camille Chrétien, Orthoptiste,

Installée depuis le 1er avril

à coté du médecin

2, place Émile Loubet

Téléphone : 03 86 96 05 05



Naissances

14/01 HASSIBI Leyia

8/03 MANIERE Lenny

10/03 NIEL Salomé

24/03 SZCZEPANSKI Katnyss



Décès

31/03 JUBLOT Vve KLEIN Paulette



Réorganisation des services administratifs

Madame Dominique Bertrand a souhaité demander une mobilité, elle est donc partie depuis le 17 mars vers d'autres horizons professionnels. Aussi le personnel de la mairie se réorganise :

Corinne Mouroux devient secrétaire de mairie responsable du personnel. Elle est épaulée par Hayriyé Caglayan et de Sylvie Matthieu.

Pour compléter l'équipe, Jade Bussy, nouvelle arrivante depuis le 1er mars 2021, partage son temps de travail entre la Poste Communale et la Maison de l'Enfance.

Horaires d'ouverture de la Mairie :
Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h & 14h à 17h

Horaires d'ouverture de la Poste Communale :
Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, manifestations ... nous souhaitons mieux communiquer avec vous.

Gratuite, sans création de compte, sans récupération de données personnelles, sans publicité, en téléchargeant cette application sur votre smartphone, vous recevrez des notifications avec les alertes et les informations pratiques



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET

pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

1

Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette



2

Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)

3

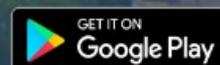
Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste



4

Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.



Tapez Saint-Martin-du-Tertre (89) (avec des tirets)

Mode d'emploi sur: <https://smartindutertreyonne.fr/nouvelle-application-panneau-pocket-mode-demploi>